

Technicien/ne ES en technique des bâtiments – Installations sanitaires



Nature des tâches

Ils dirigent des projets pour des grands chantiers, planifient, réalisent et surveillent leur exécution, effectuent les calculs à posteriori. La formation des apprentis est souvent également de leur ressort. Leurs connaissances techniques approfondies dans le domaine des installations sanitaires leur permettent de développer des objets à l'aide de la conception assistée par ordinateur (CAO). Ils peuvent également prendre en charge l'assistance de la direction d'entreprise.

Conditions d'admission

a) Apprentissage professionnel achevé en tant que projeteur/-euse en technique du bâtiment –sanitaire CFC, installateur/-trice sanitaire CFC, installateur/-trice en chauffage, installateur/-trice-électricien/ne CFC, planificateur/-trice-électricien/ne CFC, monteur/-euse-frigoriste CFC, projeteur/-euse frigoriste CFC, constructeur/-trice d'installations de ventilation CFC ou ferblantier/-ère CFC et

b) 1 ans d'expérience professionnelle après l'apprentissage et

c) réussite de l'examen d'admission.

Capacités dans le domaine des mathématiques et du dessin, compréhension technique, bonne capacité de représentation, aisance d'expression (écrite et orale), qualités de dirigeant, sens de l'organisation et du travail en équipe, bonnes manières.

Formation

3 ans de formation en cours d'emploi.

Titre obtenu: technicien/ne dipl. ES en technique des bâtiments – installations sanitaires.

Perspectives

Cours: associations professionnelles, divers diplômes post-grade des écoles de techniciens.
BSc HES en technique des bâtiments.

Avancement: chef/-fe de groupe, chef/-fe de projet, chef/-fe de département, formateur/-trice d'apprentis, chef/-fe d'entreprise, propre bureau de planification ou d'exécution.